



Romont, le 3 mars 2026

Élections communales de Romont – débat du 24 février au Bicubic :  
**Tout va très bien, Madame la Marquise... – Vraiment ?**

Madame la rédactrice,  
Monsieur le rédacteur,

Votre relation du débat susmentionné met en évidence l'optimisme inoxydable de nos élus de droite face à une situation financière qu'ils sont seuls à trouver positive : « Romont n'est pas surendetté et paie l'intégralité de son fonctionnement sans problème avec ses rentrées fiscales. »

La belle affaire ! Comme s'il n'était pas tout simplement normal qu'une commune se finance par les impôts et taxes !

Le problème est ailleurs : La droite nous explique depuis des années qu'il n'y a aucune augmentation d'impôts en vue. Ce faisant, elle nie des réalités élémentaires et nous promet de faire une omelette sans casser des œufs... ! Un exemple : Les normes comptables MCH2 pour les communes fixent le taux maximal d'endettement à 200%. À combien croyez-vous s'élève le taux d'endettement de Romont : 210% ? 220% ? 230% ? – non : il se monte à trois cent vingt-sept pour cent, soit plus de cent soixante cinq pour cent au-dessus du maximum tolérable ! Comment résorber cet endettement excessif sans augmentation d'impôts ? En attirant à Romont des contribuables aisés. Mais cela, c'est une proposition des Vertes et Verts – donc inacceptable pour la droite...

Or, lors d'un récent Conseil général, Madame la Présidente de la Commission des finances avertissait le Conseil communal que si l'on continuait ainsi, on s'exposait à être mis sous tutelle par le Canton !

Mais à part cela, Madame la marquise, tout va très bien. Tout va vraiment très bien...

Irène Cherpillod, candidate Les Vert·e·s au conseil général